



Augmentation du capital social par incorporation de réserves

Les actionnaires de la société ARTEA, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 27 novembre 2015, ont décidé d'augmenter le capital social de 22 754 792,4 euros pour le porter de 6 925 371,6 euros à 29 680 164 euros par élévation de la valeur nominale des actions de 4,60 euros par action pour l'établir à 6 euros par action.

Cette augmentation de capital a été réalisée par incorporation de réserves prélevée sur le compte « primes d'émission, de fusion, d'apport ». Cette augmentation de capital social n'a aucun effet dilutif pour les actionnaires de la société, chaque actionnaire conservant le même nombre d'actions.

L'Assemblée Générale a apporté les modifications statutaires y relatives.

Prochaine publication : Chiffre d'affaires annuel, le 26 février 2016

Retrouvez toute l'information financière d'ARTEA sur : <http://www.groupe-artea.fr>

ARTEA conçoit, réalise et développe de l'immobilier de bureaux dits de 3ème génération c'est-à-dire des immeubles green produisant plus de 100 % de leurs besoins énergétiques et proposant une offre de services innovante comme le co-voiturage, la conciergerie ou le co-working.

Dès 2009, ARTEA construit le 1er parc à énergie positive de la région PACA (2ème en France). En 2013, ARTEA livre le 1er parc tertiaire ARTEPARC de nouvelle génération BBC. Depuis sa création, ARTEA a ainsi livré 150 000 m² de bureaux green dont 45 000 m² ont été conservés en patrimoine pour une valeur estimée de 106 M€.

Le groupe ARTEA est coté sur le compartiment C d'EURONEXT Paris, ARTEA (code ISIN FR0000063323 – ARTE ; code ISIN FR0012185536).

Contacts

ARTEA

Philippe BAUDRY, Président Directeur Général
Laurent JAUFFRET, Directeur Administratif et Financier
Tel : +33 1 30 71 12 62
Email : investisseurs@groupe-artea.fr

ACTIFIN

Communication financière

Ghislaine GASPARETTO
Tel : +33 1 56 88 11 11
Email : ggasparetto@actifin.fr